

Commission Perte d'Autonomie Groupe Auto 2

Incitation à la réalisation des visites à domicile pour les patients en
perte d'autonomie.

Compte rendu de la réunion du 15 juin 2021.

■ Services d'Accueil de Jour

Code APE 8899B

S.A.J. Evasion MULHOUSE

accueil@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 001 579 9

SIRET : 338 164 791 00026

S.A.J. Evasion COLMAR

accueilcolmar@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 001 584 9

SIRET : 338 164 791 00075

■ Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour & Hors les murs

F.A.M.J Evasion MULHOUSE

accueil@alister-autonomie.fr

FINESS : 68 002 012 0

■ Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

secr.samsah@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 B

SIRET : 338 164 791 00133

S.A.M.S.A.H. Alister

MULHOUSE

FINESS : 68 001 640 9

S.A.M.S.A.H. Alister

COLMAR

FINESS : 68 002 257 1

■ Service d'Accompagnement à la Vie Autonome

S.A.V.A. Alister

secr.sava@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 B

FINESS : 68 001 640 9

SIRET : 338 164 791 00083

■ Cérébro-Lésion Assistance du Haut-Rhin

C.L.A. 68

accueil@alister-autonomie.fr

Code APE 8810 A

FINESS : 68 002 199 5

SIRET : 338 164 791 00117

N° agrément préfectoral : SAP338164791

Membres présents :

Petit Laurent, Gross Marc, Brayé Ludovic, Vidal Clémence, Frare Hervé,
Sengler Jean.

Membres excusés :

Luttenbacher-Rubel Monique, Passadori Anne.

Constat :

En dehors des soins infirmiers, les personnes en situation de handicap lourdement dépendantes ont de plus en plus de difficultés à trouver des professionnels de santé qui dispensent les soins à domicile.

Freins à la réalisation des soins à domicile :

- démographie insuffisante ;
- économique : les actes à domicile pour des personnes lourdement handicapées sont chronophages et insuffisamment rémunérés ; se rajoute les frais de déplacement ;
- technique : absence d'outils de rééducation à domicile.

Pistes d'amélioration à explorer :

- revalorisation des actes ;
- forfait par capitation de la prise en charge de la dépendance à domicile ;
- stationnement gratuit pour les professionnels de santé ;
- coordination des rendez-vous par un dispositif comme Entr'Actes ;
- optimiser le lien entre prescripteur et soignant dans un projet thérapeutique clair ;

- créer des équipes mobiles pluri professionnelles de rééducateurs : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes ;
- créer des petits plateaux techniques de proximité spécifiques à la grande dépendance où les professionnels libéraux peuvent venir dispenser les soins de rééducation sans être obligés d'assurer les fonctions supports ; ces plateaux techniques pourraient se situer dans les établissements de proximité et seraient ouverts aux soins ambulatoires des personnes lourdement handicapées.

Prochaine étape :

Nouvelle réunion organisée en automne.

D'ici là, toutes idées, suggestions sont les bienvenues et peuvent être adressées à jean.sengler@alister-autonomie.fr.

La réunion est levée à 15h.